



INFO TRAVAUX PAGE 2

Mairie de DAOULAS
17 route de Loperhet
BP 4028 - 29460 DAOULAS

Tél.: 02 98 25 80 19
Mél : info@daoulas.com
www.daoulas.bzh

HORAIRES D'OUVERTURE

Le Matin
du Lundi au Samedi
9h00 - 12h00

L'Après-midi
du Lundi au Vendredi
14h00 - 17h30

Votre bulletin municipal par courriel :

RAPPEL : vous pouvez recevoir votre bulletin municipal par courrier électronique dès sa parution. Pour cela, il vous suffit de nous transmettre votre adresse de courriel si vous souhaitez le recevoir, en nous écrivant à : info@daoulas.com

Vous pourrez vous désinscrire à tout moment de la même manière. Ce service est évidemment gratuit et il n'est pas nécessaire d'habiter Daoulas pour en bénéficier.

Retrouvez votre commune sur Facebook :

[https://www.facebook.com/
Mairie-de-Daoulas-
509295375902676/](https://www.facebook.com/Mairie-de-Daoulas-509295375902676/)

Scannez et likez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur untag.io/app



Pour faire paraître une information ou une annonce dans le bulletin des mois de
AVRIL

faites parvenir votre texte pour le
Vendredi 16 mars par mel à
info@daoulas.com

KELEIER AR MIZ

bulletin municipal édité par la
Commune de Daoulas,
Mairie - 17 route de Loperhet
BP 4028 - 29460 DAOULAS

Directeur de la publication et responsable de la
rédaction : Jean-Claude LE TYRANT, maire
Imprimé par la Mairie de Daoulas. Gratuit.

Anim' Daoulas présente Cabaret

Mise en scène : **Alberte Guillerm**

Chorégraphies : **Sandrine**

Mix des
Spectacles
Précédents

entrée
15 €

3h de spectacle

Samedi 17 Mars 2018
Salle Kerlévénez à Irvillac, 20h

Rens. 06 78 07 52 82

À noter aussi dans vos agendas :

Grand déballage au sol / Puces
organisé par Anim'Daoulas
Samedi 5 mai 2018
dans les rues de Daoulas

Bulletin d'inscription en dernière page

Etat civil

Décès :

Mme Marie GOURVES, Vve KERVELLA, le 7 février.
M. Georges PATINOC, le 24 février.

Mariage :

Alexis BEAUCHENE et Tiffany PASSET, le 3 février.
Didier COLLIN et Marie-José COATANTIEC, le 24 février.

Urbanisme

Déclaration préalable :

KERYELL, 1 rue M-J Christien, abri de jardin
NEDELLEC, 2 imp. Roch Gwen, modif. d'ouvertures
MALNOY, 2 rue de l'Eglise, déplacement du coffret électrique
LE VINCENNES, 2 rte de Brest, réfection de façade à l'identique
HOUILLE, 12 rte de Logonna, clôture

Recensement militaire

Le recensement est obligatoire à 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire. Filles et garçons, inscrivez-vous : soit à la mairie (apporter livret de famille et pièce d'identité), **soit en ligne en créant un compte gratuit sur le site www.mon.service-public.fr**, puis accédez à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire ». Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle est obligatoire.

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 12 février et a traité les points suivants : SCOT, Avis sur le projet de SCot (Schéma de Cohérence Territoriale) arrêté du Pays de Brest - Eau du Ponant, Approbation de l'entrée du SMAEP de Daoulas comme actionnaire à Eau du Ponant - Eau du Ponant, Validation du rapport aux actionnaires - Gestion du service public d'eau potable, présentation du rapport annuel du délégataire de 2016 - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de 2016 - Information du Conseil Municipal - Questions diverses.

Le conseil municipal s'est également réuni le 26 février et a traité les points suivants : Approbation des comptes de gestion 2017, budgets Commune, Eau, MAPA, Petite enfance, Lotissement communal et Maison des services sociaux - Approbation des comptes administratifs 2017, budgets Commune, Eau, MAPA, Petite enfance, Lotissement communal et Maison des services sociaux - Affectation des résultats 2017 - Organisation des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2018/2019 - Astreinte d'exploitation filière technique - Information du Conseil Municipal - Questions diverses.

Les comptes-rendus sont consultables à l'affichage à l'accueil de la mairie.

Frelon asiatique

La campagne de lutte contre le frelon asiatique menée par la Communauté de communes reprendra à compter de fin mars / début avril. L'enjeu du début de cette campagne sera à nouveau de repérer les premières traces des reines qui vont sortir d'hibernation, à savoir les nids primaires (petites boules blanches installées dans des encadrements de fenêtres, sous des corniches...). Les anciens nids de grande taille de la saison passée ne seront pas réoccupés. D'ici là, si vous êtes amenés à constater la présence d'hyménoptères, vous pouvez faire appel à une entreprise de désinsectisation (à vos frais). Nous aurons bientôt plus d'informations.

Travaux route de Brest

Comme nous l'annoncions dans le dernier bulletin, les travaux ont commencé sur le tronçon de la route de Brest entre le CMB et l'échangeur. Ce début de travaux ne modifie pas les conditions de circulation (hormis la limitation de la vitesse à 30 km/h au droit du chantier afin de protéger les ouvriers au travail).

A la fin de ce mois de mars (ou début avril, la date n'est pas encore définie et dépendra aussi des conditions météorologiques), le chantier basculera en sens unique entrant (depuis l'échangeur vers le centre). Les véhicules voulant sortir de Daoulas devront emprunter un itinéraire de déviation.

Chacun est donc invité à rester attentif à l'évolution du chantier et sa signalisation.

Nous nous efforcerons de vous tenir informés de toute évolution par les moyens dont nous disposons : presse, internet, page facebook...

Permanences d'information en mairie :

Durant cette première phase de travaux, les élus assurent une permanence le samedi matin à partir de 10h30 pour vous informer. En cas d'indisponibilité, contactez l'accueil de la mairie pour prendre rendez-vous.

Lundi 19 mars 2018

Journée Nationale du souvenir

pour les victimes des combats en Afrique du Nord

Vous êtes invités à vous joindre aux élus et aux anciens combattants pour le recueillement organisé en mémoire des jeunes soldats tombés lors des combats en Tunisie, Algérie et Maroc à l'occasion du 56ème anniversaire du cessez le feu du 19 mars 1962.

La cérémonie débutera à 10h30 devant le Monument aux Morts de Daoulas par un dépôt de gerbe suivi d'un hommage aux victimes du conflit. Puis à 11h00 à Logonna-Daoulas nous commémorerons le cessez le feu obtenu grâce aux accords d'Evian. Le dépôt de gerbe sera suivi de l'hommage à toutes les victimes de la guerre en Afrique du Nord. Après la lecture des messages, la cérémonie s'achèvera par la "Marseillaise".

A l'issue de la commémoration le verre de l'amitié sera offert par l'Association des Anciens Combattants, à la mairie de Logonna. Renseignements auprès de André SEGALIN Tél: 02 98 20 71 21.

Bibliothèque Pour Tous

De nouveaux romans à découvrir da votre bibliothèque : Les loyautés (Delphine De Vigan) – Une longue impatience (Gaëlle Josse) - L'âge de raison (Rémi Attenberg) – Collection privée (DanielSteel) – Le pouvoir (Naomi Aderman) – Un peu, beaucoup, à la folie, pas du tout (Liane Moriarty) – Lumière noire (Lisa Gardner) – Juste après la vague (Sandrine Colette) – La femme à la fenêtre (A.J. Finn) – Lettres de sang (James Patterson) - Les ébouriffés (Philippe Delanoy) – Tyrannie (Richard Malka) – Abigaël (Marie-Bernadette Dupuy)...

Courriel : biblidoulas@gmail.com

www.facebook.com/Biblidoulas

Horaires : mercredi de 17h00 à 18h00,
mardi et vendredi de 16h30 à 18h00,
samedi et dimanche de 10h00 à 11h30

Toponymie à Logonna

Un projet de collecte des noms de lieux de la commune de Logonna est engagé par des membres des associations Ribin et Asambles, à l'initiative de Serge SALAUN. Il s'agit de recueillir les noms de lieux qui n'ont pas été répertoriés sur les cartes et se transmettent oralement. Sont exclus de cette recherche les noms des parcelles privées que l'on peut trouver facilement dans les archives de la commune et les lieux dits figurant sur les cartes.

Si vous-même, ou un de vos proches, avez une information de ce genre, nous serions très heureux que vous puissiez nous la transmettre à l'adresse suivante :

serge.salaun@gmail.com

A titre d'exemple voici quelques lieux connus des plus anciens (orthographe non garantie) : Toullic a louarn (à la pointe du Château), Toul koch (entre le Bindy et le Yelen), Poul lin (à Ste Marguerite), Kargalen (entre Pors Beach et Le Château), etc.

Renseignements : Pierre CAMBON (président) au

06.73.87.38.60 ou Claudine JUINO (secrétaire) au

06.64.52.81.02 - asambles.logonna@gmail.com

Chasse aux œufs

**Lundi 2 avril (Pâques) à Loperhet (Parc du Fogot),
le Secours Populaire de Daoulas organise la
12e Chasse aux Œufs à partir de 13h30.**

Nous attendons un public nombreux, petits et grands. Des animations seront proposées avec Ouppy le Clown et ses sculptures de ballons, la pêche à la ligne, buvette, crêpes...

Nombreux lots à gagner !

Devenir "Famille de Vacances" avec le Secours populaire français

Le droit aux vacances pour tous les enfants

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le Secours Populaire Français – Fédération du Finistère recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 7 à 12 ans l'été prochain. Vous habitez à la campagne ou à la mer ? Accueillez un enfant. Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 7 à 12 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère. Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent. Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ? L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone au 02 98 44 48 90 (mardi et jeudi) ou par courriel : vacances@spf29.org

MSA : fermeture exceptionnelle

A compter du 1er mars prochain, l'accueil à la MSA d'Armorique sera fermé au public tous les jeudis jusqu'à fin juin 2018. Les autres jours d'ouverture, privilégiez l'accueil sur rendez-vous en contactant la MSA d'Armorique via la rubrique « mon espace privé » - « contact et échange » du site internet, ou par téléphone au 02 98 85 79 79.

De nombreuses démarches sont accessibles sur le site internet www.msa-armorique.fr.

Détenteurs d'équidés : rappel de vos obligations

Communiqué de l'IFCE

Être détenteur d'équidés, c'est avant tout un plaisir, mais c'est aussi faire face à des responsabilités envers les animaux que l'on héberge. Aussi est-il important pour chaque détenteur de se soumettre aux obligations réglementaires qui lui incombent, afin de renforcer la sécurité sanitaire des équidés et pouvoir agir en cas de crise :

- Les équidés doivent être identifiés auprès du SIRE,
- Les lieux accueillant des équidés doivent être déclarés comme lieu de détention auprès du SIRE,
- Un vétérinaire sanitaire doit être déclaré à partir de 3 équidés auprès de la DD(CS)PP du département,
- Un registre d'élevage doit être tenu à jour pour chaque lieu de détention.

L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation est en charge du contrôle de ces obligations, mais assure également une mission d'information des détenteurs d'équidés.

De nombreuses informations et contacts sont accessibles sur leur site internet : www.ifce.fr

Opération Papillons

Mars : l'opération PAILLONS redémarre

Un programme de sciences participatives lancé par Noé et le Muséum d'Histoire naturelle qui propose aux citoyens de s'impliquer dans la préservation de la biodiversité

Les papillons sont aujourd'hui en fort déclin, la moitié des papillons de plaine a disparu en 15 ans ! Source de nourriture pour de nombreuses espèces comme les oiseaux ou les grenouilles, mais aussi pollinisateurs, les papillons participent à l'équilibre naturel et sont de précieux indicateurs de la qualité de notre environnement.

Recueillir des informations sur les papillons est donc indispensable. Créé en 2006, l'Observatoire des Papillons des Jardins a été le premier volet de la série avec environ 4.000 jardins suivis et 200.000 papillons comptés chaque année, de mars à octobre ! A la campagne comme en ville, apprenons à mieux connaître les papillons de nos jardins et participons à leur recensement national !

Pour devenir acteur du programme, rien de plus simple ! Noé propose des protocoles simples et accessibles à tous pour apprendre à connaître les espèces qui nous entourent ! Petits et grands sont invités à observer les papillons qui peuplent les jardins (privés, publics, balcons, etc.), à les identifier et à transmettre leurs données aux scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle. C'est facile et toutes les observations comptent ! Alors vous aussi, rejoignez le programme !

*Tous les détails sur le site noe.org :
cliquez sur « Reconnecter »*

puis « Observatoire de la biodiversité des jardins »

L'agenda du mois de Février 2018

Quand	Où	Organisateur	Evènement / Activité
du 5 au 9/03	Irvillac Malanty	Recyclerie du pays de Daoulas	Grand rangement du stock (fermeture les 6 et 7 !)
Sam.10/03 10h00	Irvillac Malanty	Recyclerie du pays de Daoulas	Atelier cuisine: ail des ours Cueillette+cuisine et conseils
Sam.10/03 à part 9h00	Daoulas 3 rte de la Gare	Secours Populaire	Braderie ouverte à tous Vêtements, bibelots, linge de maison, vaisselle, livres...
Lun.12/03 13h30	Logonna-D.	Sports Bien Être	Marche : La Martyre
Merc.14/03 18h30	Logonna-D. S.Kejadenn	Asambles	Conférence : « Brest hier et aujourd'hui » par Anne NORET avec diaporama
Ven.16/03 17h-19h	Logonna-D. Goasven	KILT	Apéro-démontage de vélos
Sam.17/03 10h-13h	Logonna-D. Goasven	KILT	Atelier devenir vélonome Thème : les freins
Sam.17/03 Dim.18/03	Landerneau Esp. St Ernel	Diwan Landerne	20e Foire Bio : 120 exposants, conférences, ateliers, restauration
Lun.19/03 13h30	Logonna-D.	Sports Bien Être	Marche : Daoulas (Kervern Mindu)
Ven.23/03	Trégarvan	Asambles	Visite : Musée de la vie rurale + promenade asambles.logonna@gmail.com
Lun.26/03 13h30	Logonna-D.	Sports Bien Être	Marche : Daoulas, la Gare vers Irvillac

Contacts utiles :

Médecin de garde
(WE, nuit, jours fériés)
ou **SAMU : 15**

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17
ou 02 98 25 80 06

Centre Antipoison (Rennes)
02 99 59 22 22

Assainissement collectif
02 98 85 49 66
ou 06 11 74 64 98

EDF (sécurité)
09 72 67 50 29
(appel local)

GDF (sécurité)
02 98 02 02 22

EAU (Veolia)
09 69 32 35 29
(appel local)

Dentiste en urgence
(dimanche, jours fériés)
02 98 90 55 77

Pharmacie de garde
(serveur vocal)
3237 (0,34 euro/min)

Presse locale
Ouest-France :
Nelly TONNARD
au 06 51 79 16 32
Le Télégramme :
Rédaction de Landerneau
02 98 85 03 29
Bruno INIZAN
brunotelegramme@yahoo.fr

Retrouvez toute
l'administration publique sur
www.service-public.fr

Collecte des ordures ménagères :

Le ramassage s'effectue le
MERCREDI à partir de 5h du matin.

Bacs verts : 14 et 28 mars

Bacs jaunes : 7 et 21 mars

Nota : retrouvez le calendrier annuel
de la collecte sur internet :

www.pays-landerneau-daoulas.fr
(rubrique Environnement)

Vous pouvez également vous le
procurer à l'accueil de la mairie.

Pour tout renseignement sur le
fonctionnement de la collecte,
contactez le Service environnement de
la Communauté de communes :

02 98 21 34 49

Puces du samedi 5 mai - Fiche d'inscription

Nom:

Prénom:

Adresse:

CP: Ville:

Téléphone fixe : / / / /

Téléphone portable : / / / /

Pièce d'identité n°:

délivrée le / /

Par:

**Joindre impérativement une copie recto/verso de la pièce
d'identité. Pour les professionnels, joindre copie RC**

RC n°:

Délivrée par:

Fait à: le / /

Signature :
(obligatoire)

Extrait du règlement : Une inscription n'est
retenue que si elle est complète et
accompagnée du paiement à l'ordre de
'Anim'Daoulas'. Les organisateurs ne
fournissent aucun matériel. Les exposants
s'engagent à rester jusqu'à 17h. Les déballage
se fera dans les rues. À votre arrivée, RDV sur
la Place St Yves à partir de 7h30. Aucun produit
alimentaire sauf accord des organisateurs. En
cas d'intempérie ou d'absence, prévenir 48h à
l'avance, sinon aucun remboursement ne sera
effectué. *Attention : pas de vente d'animaux,
pas de groupe électrogène en fonctionnement.*

Nature des objets exposés :

Réservation (minimum = 2 m) :
(si véhicule sur stand, mini = 6 m)

Nombre de m x 3 € = €

Pour les non-professionnels :

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à
deux autres manifestations de même nature
dans l'année civile.

Signature :
(obligatoire)

Fiche à retourner **accompagnée du paiement et de la photocopie de la pièce d'identité recto-verso** à :
Anim'Daoulas - 29 route de Keranglien - 29460 DAOULAS - 06 78 07 52 82 ou 06 99 11 28 85 (heures bureau)